

Me Éric David
Ligne directe: (514) 987-6681
Courriel: edavid@belleaulapointe.com

Le 30 janvier 2013

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE) ET PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse C.P. 001
800, place Victoria, 2^e étage
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2012 / R-3809-2012 (Phase 1)
Notre dossier : 2474.018**

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2012-084 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») concernant le déroulement de la phase 1 du dossier mentionné en rubrique, ainsi qu'au document A-0054 de la Régie, soit le calendrier traitant de l'indicateur de performance.

Dans la décision D-2012-084 (p. 7), la Régie demande aux intervenants qui désirent présenter une demande de paiement de frais de joindre à leur demande d'intervention un budget de participation pour cette phase. Option consommateurs (« OC ») a déposé son budget de participation pour la phase 1 le 10 août 2012.

La présente est une demande de budget additionnel de la part d'OC afin d'obtenir l'assistance d'un expert-conseil pour la rédaction de leur réponse à la demande de renseignements de la Régie (A-0081) ainsi que pour la préparation de l'audience relativement à l'indicateur de performance visant l'optimisation des outils d'approvisionnement (l'« Indicateur »).

OC souhaite retenir les services de James Wilson comme expert-conseil. M. Wilson est un expert en matière économique concernant le gaz naturel et l'électricité ainsi qu'en tarification et en mécanismes incitatifs. M. Wilson est particulièrement spécialisé dans les mécanismes

incitatifs pour les approvisionnements gaziers. Nous soulignons aussi qu'un rapport de M. Wilson sur les mécanismes incitatifs pour les approvisionnements gaziers a été déposé en annexe du mémoire d'OC dans le dossier R-3809-2012 Phase 1 concernant l'Indicateur. De plus, le mémoire d'OC a cité de manière extensive les recherches de cet expert car elles sont très pertinentes à l'approbation de l'Indicateur demandée par Gaz Métro dans la présente cause.

Dans sa demande de renseignements (A-0081), la Régie pose des questions techniques concernant un mécanisme alternatif à celui proposé par la Régie. Dans sa preuve, OC ne s'est pas penché sur des mécanismes alternatifs car leur position est que Gaz Métro n'a pas rencontré son fardeau de preuve sur le mécanisme proposé. La spécialisation de M. Wilson relativement aux mécanismes incitatifs pour les approvisionnements gaziers pourrait grandement aider OC à éclairer la Régie sur ces sujets.

Nous vous rappelons qu'OC a soumis une demande dans le dossier R-3693-2009 Phase 3 (le renouvellement du mécanisme incitatif de Gaz Métro) pour retenir les services de M. Wilson en tant que témoin-expert. Dans ce dossier, il se penchera sur l'évaluation de la structure de la formule de partage. De plus, OC a soumis un budget dans le dossier R-3809-2012 Phase 2 pour retenir les services de M. Wilson en tant qu'expert-conseil en ce qui concerne le partage des trop-perçus et les manques à gagner de distribution pour l'année 2013. Puisqu'il existe des éléments reliés concernant les incitatifs dans ces trois dossiers, OC croit que la participation de M. Wilson en tant qu'expert dans le dossier R-3809-2012 Phase 1 est important afin de maintenir la cohérence intellectuelle et réglementaire dans chacun des dossiers.

Nous estimons que M. Wilson aura besoin d'un budget de douze (12) heures pour son aide avec la réponse d'OC à la demande de renseignements de la Régie ainsi pour la préparation de l'audience concernant l'Indicateur.

Le Curriculum vitae de M. Wilson, ainsi que son rapport intitulé "A Hard Look at Incentive Mechanisms for Natural Gas Procurement," (Ken Costello et James F. Wilson, the National Regulatory Research Institute, novembre 2006. www.nrri.org/pubs/gas/06-15.pdf) se trouvent en annexe à la présente.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

(s) Éric David

Éric David

ED/cc

p.j.

c.c. Mme Brigid Rowan, Econalysis Consulting Services (ECS)
Me Vincent Regnault, Gaz Métro